



République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi
Ministère de l'Enseignement Supérieur
de la Recherche et de l'Innovation
UNIVERSITE ALIOUNE DIOP
Institut Supérieur de Formation
Agricole et Rurale (ISFAR) ex ENCR de Bambey



N°2021/00296/ISFAR-UAD/Dir./DE/CSA

Le Directeur

Objet : Avis de concours direct d'entrée – Session 2021

Mesdames, Messieurs,

Le Directeur de l'Institut supérieur de Formation Agricole et Rurale (ISFAR) ex ENCR de Bambey informe que le concours direct d'entrée à l'ISFAR aura lieu le **mardi 12 octobre 2021** dans les centres suivants :

- Dakar : Ecole Supérieure d'Economie Appliquée (ESEA) ;
- Thiès : Lycée d'Enseignement Technique et Professionnel ;
- Louga : Lycée Malick SALL ;
- Saint-Louis : Centre National de Formation des Techniciens de l'Élevage et des Industries Animales ;
- Bambey : Institut Supérieur de Formation Agricole et Rurale ;
- Kaolack : Lycée Technique El Hadji Abdoulaye NIASS ;
- Tambacounda : Lycée Mame Cheikh MBAYE ;
- Ziguinchor : Centre National de Formation des Techniciens des Eaux et Forêts, Chasse et des Parcs Nationaux ;

Peuvent faire acte de candidature les élèves des classes de Terminales des séries S1 – S2 – S3 – S4 – S5.

Le dossier de candidature comprend :

1. Une demande manuscrite adressée au Directeur de l'ISFAR où le candidat précisera son centre d'examen. L'adresse complète du candidat (Téléphone, adresse mail si possible) doit être indiquée sur la demande.
2. Un extrait de naissance
3. Un relevé de notes du baccalauréat
4. Un certificat de visite et de contre visite de moins de trois mois
5. Dix mille francs (10 000 F) CFA pour les droits d'inscription

Le concours comporte les épreuves suivantes :

- Mathématique : durée 02 heures, coefficient 02
- Physique et Chimie : durée 02 heures, coefficient 02
- SVT : durée 02 heures, coefficient 02
- Dissertation : durée 01 heure, coefficient 01

Les candidats déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites subiront l'épreuve orale d'entretien avec le jury pour l'admission définitive.

Les dossiers de candidature devront parvenir au Secrétariat de l'ISFAR au plus tard le **1er octobre 2021**, délai de rigueur.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser :
- à l'ISFAR (ex ENCR) à Bambey Tél. : 77 154 56 64
- Aux bureaux des centres d'orientation scolaire et professionnelle (CAOSP)

NB :

- Les dix mille francs (10000 F) représentant les droits d'inscription au concours d'entrée peuvent être versés directement dans un des comptes de l'Agence Comptable Principale (ACP) de l'Université Alioune Diop (UAD) ouverts à Ecobank et à la BICIS :
ECOBANK : SN094 04019 121009656101 58
BICIS : SN010 17409 007900300023 68
- Le bon de versement devra être joint au dossier du candidat.
- Les dossiers complets peuvent être scannés et envoyés aux adresses suivantes : papinjay@gmail.com ; isfar@uadb.edu.sn.

Les candidats présélectionnés devront présenter les documents originaux de leur dossier de candidature.



A
Messieurs les Provoiseurs des Lycées du Sénégal
et Directeurs des Centres Académiques de
l'Orientation Scolaire et Professionnelle.